



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## structures administratives

Question écrite n° 40047

### Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le Haut conseil des rapatriés (HCR) créé en 2002. Le "jaune budgétaire", publié en annexe au PLF 2009 comportant la liste des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres, ne fait en effet apparaître ni le coût de fonctionnement de ce conseil, ni le nombre de réunions tenues en 2005, 2006 et en 2007 alors même qu'il indique un nombre de membres de 30. L'obligation d'information de l'Assemblée nationale n'est donc pas assurée ; il lui demande de bien vouloir transmettre les informations nécessaires sur le fonctionnement de ce conseil ou de lui faire connaître, en cas d'absence d'activité, s'il envisage de procéder à sa suppression.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40047

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 janvier 2009, page 431

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)